

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

COMPLÉMENT AU DOCUMENT REMIS LORS DE LA

Séance publique du 13 décembre 2021 Hôtel Ambassadeur

OBJET : Projet de construction du nouveau pont de l'île d'Orléans

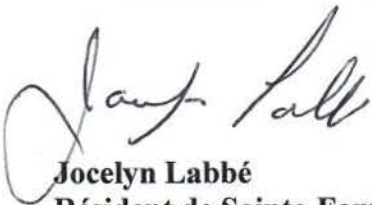
Questions additionnelles

- 1) Étant donné qu'il y aura construction d'une jetée sur les deux rives et que ces jetées seront maintenues pour une durée d'au moins quatre (4) ans, combien de temps estimez-vous après le démantèlement de celles-ci pour rétablir les lieux avec leur diversité environnementale?
- 2) Quels sont les moyens de compensation retenus pour les dommages associés à l'environnement dans le cadre de la construction du nouveau pont?
- 3) Quelles sont les zones définies à risque concernant la probabilité d'un séisme?
- 4) Est-ce que les normes antisismiques doivent être appliquées sur toutes les structures de pont situées dans une zone à risque?

Conclusion

J'ose croire que la séance publique tenue par le BAPE n'aura pas servi qu'à justifier le projet tel que présenté mais bien à considérer de nouvelles approches et ce, dans un esprit d'ouverture et d'ingéniosité, d'autant plus que ce sont les contribuables qui devront financer ce projet majeur.

Annexe à ce document : Situation des ponts.



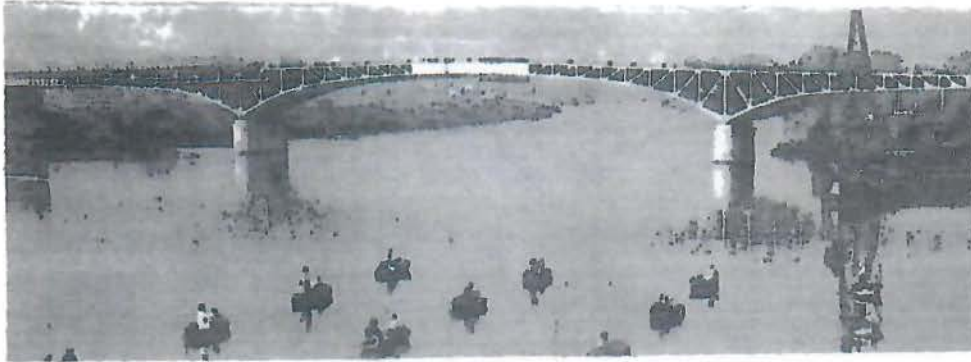
Jocelyn Labbé
Résident de Sainte-Famille, Île d'Orléans
Président de la Chambre de commerce I.O. en 2019

Situation des ponts

Vue en plongée



Un des nombreux types de pont avec tablier horizontal qui ne masquerait pas l'architecture du pont actuel



Au premier plan
« Nouveau pont »

Au deuxième plan
« Pont de l'île restauré »

